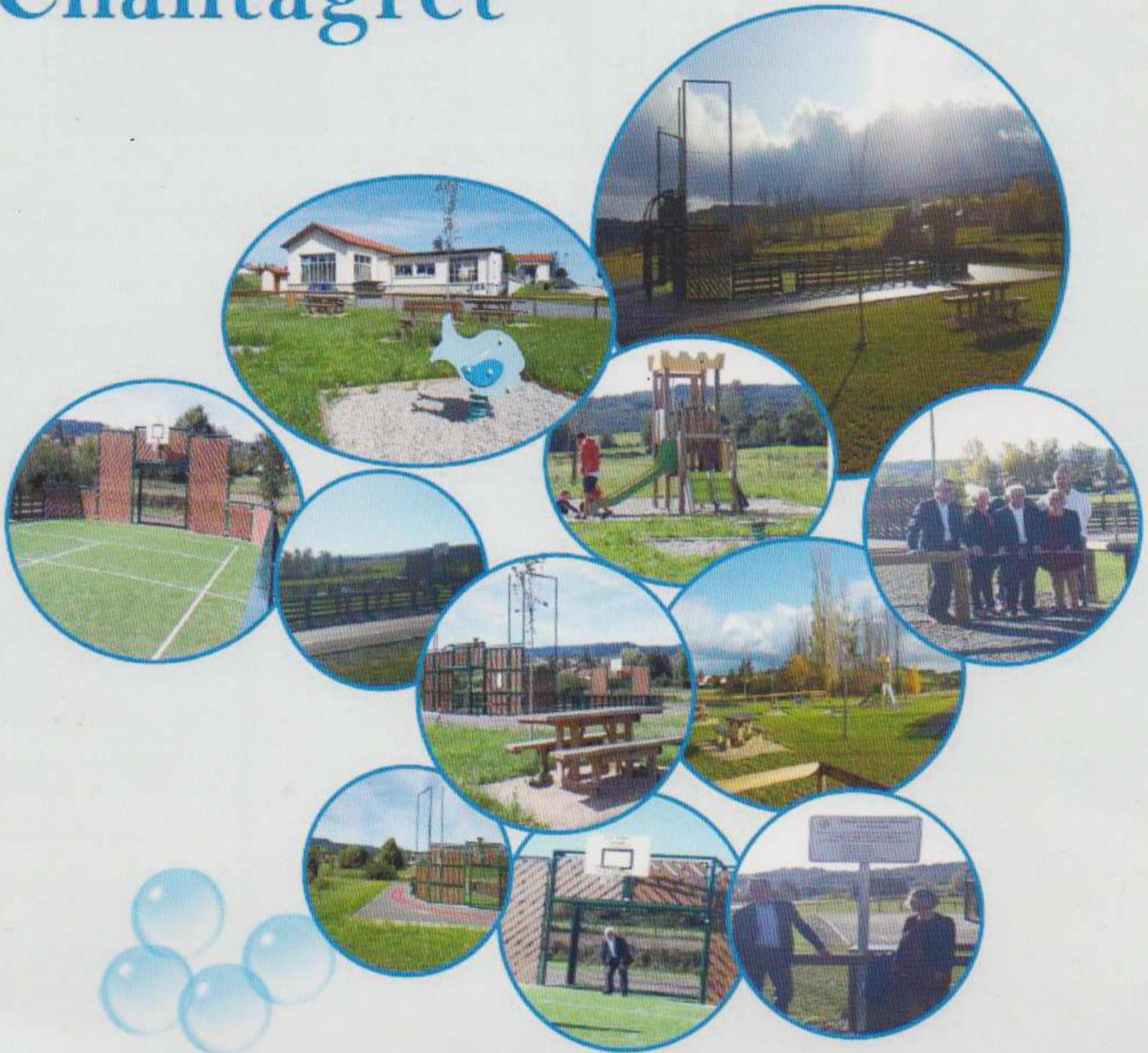




Margerite- Chantagret






FORMATION VL / PL
 ECO-CONDUITE
 secondeite.formation@orange.fr

Le Bourg
 42560 Margerie-Chantagret

Hervé AFONSO 06.70.45.92.50



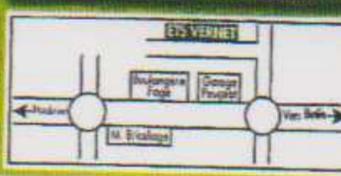
Séconduite Formation

VENEZ PROFITER DE NOS NOMBREUSES PROMOTIONS !

ETS Horticoles VERNET
 Producteur

Géraniums, plantes à massif, plants de légumes, terreaux, poteries, etc.

Plusieurs milliers de plantes à découvrir dans nos serres !

Ouvert tous les jours, même le dimanche en mai
 Rue des Vignes - MONTBRISON
 04 77 58 24 76



PEUGEOT

**MOULANGER
 AUTOMOBILES**

CARROSSERIE MÉCANIQUE
 AGENT PEUGEOT

Eric Moulanger
 Gérant

ZAC des Plâtres - Chemin des Lièvres
 42680 Saint-Marcellin-en-Forez - France
 Tél 04 77 52 83 73
 Fax 09 70 06 52 30
 moulanger.automobiles@orange.fr

www.peugeot.com
www.moulanger-automobiles.com



Bonjour à toutes et à tous,

Voilà venir mon 2^{ème} mot du maire, à cette occasion je voudrais vous exposer les faits marquants de cette année 2019 et vous faire part de quelques réflexions.

Le point d'orgue de cette année a sans doute été le travail réalisé sur notre commune par le collectif d'architectes PMU (pari des mutations urbaines) venu d'Ambert. Nous avons travaillé à trouver des pistes qui nous permettront de rendre notre village encore plus attractif pour nous même et pour les gens de passage. Tous les habitants du village qui le souhaitaient ont pu participer à cette démarche au cours de deux réunions publiques très animées pendant lesquelles ils ont donné leur avis et amené des pistes de réflexion. Revitalisation du commerce, sécurité routière, plantation d'arbres, réaménagement des places, urbanisation, déplacements doux, etc. Toutes ces réflexions ont été consignées par PMU dans une note d'enjeux qui servira de guide pour les développements futurs de notre commune. Je tiens à remercier ici Loire Forez Agglomération qui a financé cette action et qui nous a apporté, au travers de son service projet urbain, une aide très précieuse.

La seconde chose marquante, mais moins réjouissante, a été la préparation du transfert, imposé par l'état, de la compétence de l'eau potable de la commune vers Loire Forez Agglomération à partir du 1er janvier 2020. Ce transfert ne devrait rien changer pour les usagers pendant une période transitoire de deux ans, en particulier pour les tarifs.

Je voudrais dire ici que je suis très peiné de voir partir cette compétence que nous assumions depuis des décennies et que nous continuons aujourd'hui à assumer avec sérieux. Je profiterai de cette tribune pour vous dire le travail gigantesque qui a été fait par nos aînés pour que nous ayons sur le robinet un bien aussi précieux. Création de 4 zones de captage dans la montagne, construction de 4 châteaux d'eau, pose de kilomètres et de kilomètres de canalisations desservants toutes les maisons du village, sans parler de toutes les pièces de fontainerie nécessaires au bon fonctionnement de cette usine insoupçonnée et invisible. Merci à tous ceux qui y ont contribué et continue aujourd'hui à faire fonctionner tout cela.

Passons à tout autre chose maintenant, parlons de ceux que nous devons entourer de toute notre chaleur et de tout notre amour. Notre mémoire et notre avenir, je veux parler de nos aînés et de nos enfants.

Pour les premiers nous avons été très heureux de leur remettre le colis de fin d'année au cours d'un goûter organisé par le CCAS le samedi 14 décembre 2019. Nous nous souvenons aussi de la perte de nos deux doyens en cette année 2019, Mme Entresangle et Mr Vray.

Pour les seconds, nous avons la joie de vous annoncer qu'ils seront 100 à faire la rentrée le 6 janvier 2020 dans notre belle école communale avec une équipe pédagogique légèrement renouvelée et étoffée. Vous pourrez lire plus loin un article sur l'école.

Pour finir voici quelques informations :

La rénovation de la mairie se poursuit. L'intérieur sera refait en janvier et février prochain.

Pendant ces deux mois le secrétariat et l'accueil du public sera transféré dans la salle du conseil à l'arrière du bâtiment. Nous nous excusons par avance pour le désagrément.

Les vœux de la municipalité auront lieu à la salle des fêtes le vendredi 10 janvier 2020.

Sur ces derniers mots je vous souhaite, Mesdames, Messieurs mes chers concitoyens de très bonnes fêtes de fin d'année, une belle et heureuse année 2020 ainsi qu'une bonne santé.

Bien sincèrement.

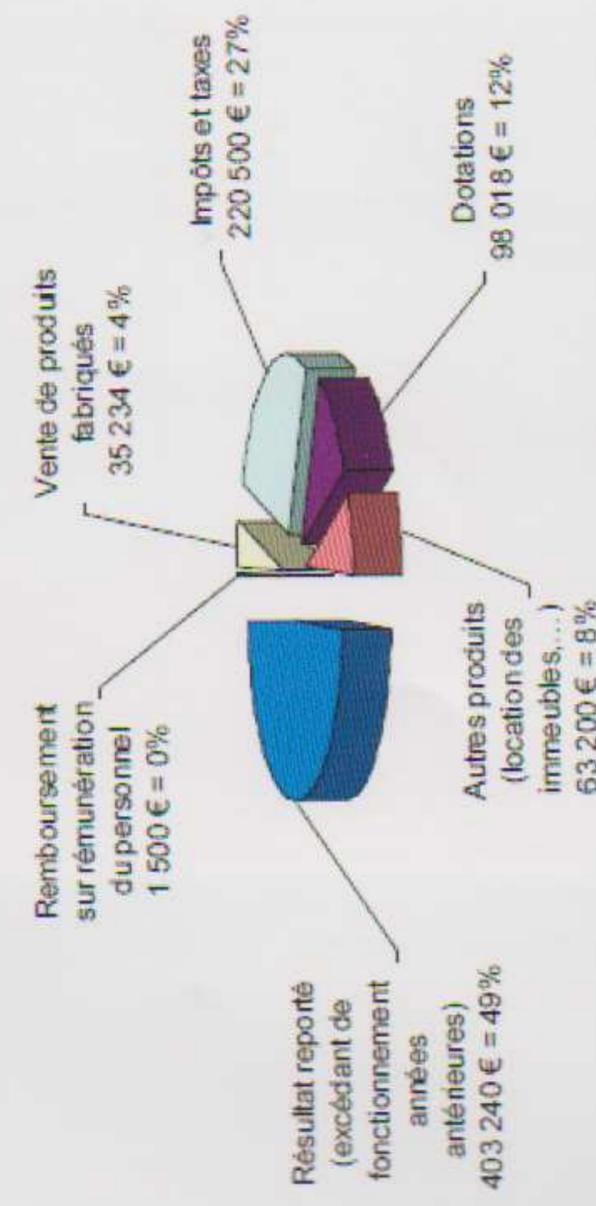
Georges Boncompain

Sommaire

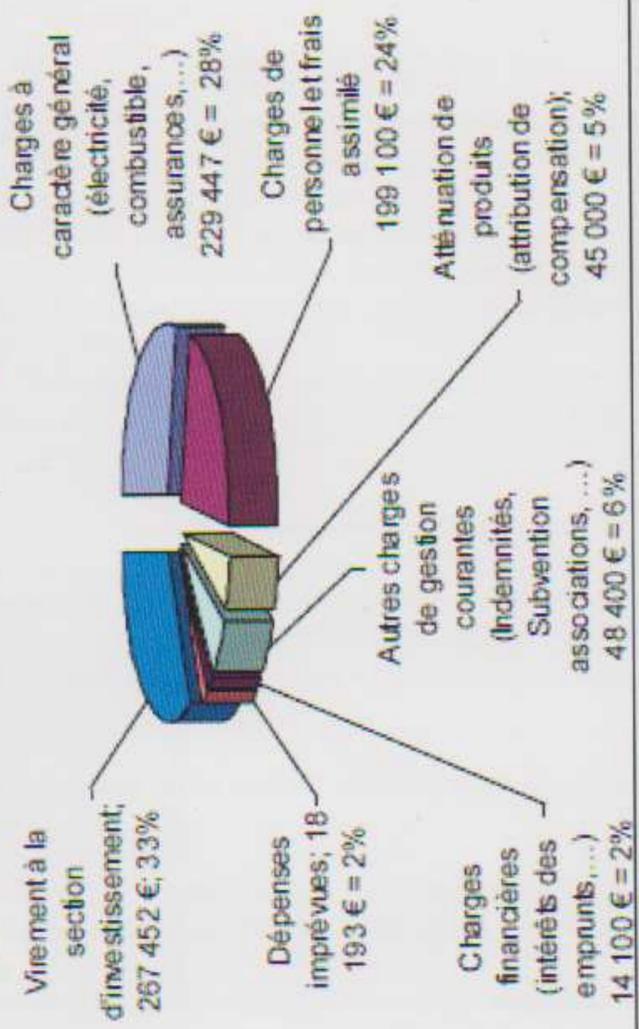
<i>Les Annonceurs</i>	2	<i>Le CCAS</i>	29
<i>Le Mot du Maire</i>	3	<i>Le téléthon</i>	32
<i>Les Finances de la Mairie</i>	4	<i>L'école de Margerie</i>	33
<i>Infos Mairie</i>	5	<i>Dossier 1</i>	35
<i>Etat Civil</i>	12	<i>Dossier 2</i>	36
<i>Vie associative</i>	13	<i>Dossier 3</i>	38
<i>Divers : Le fleurissement</i>	28	<i>Photos de classe</i>	40



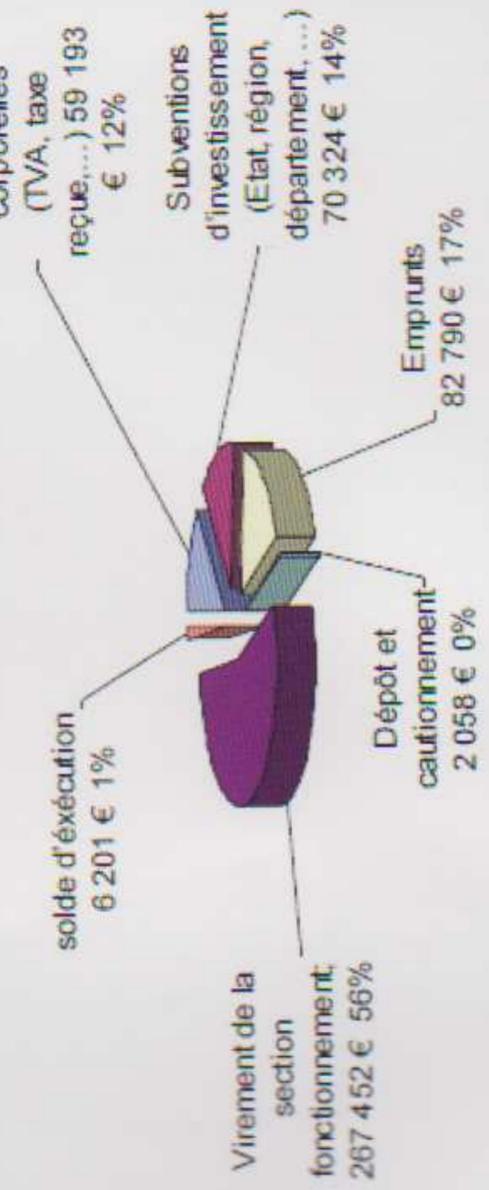
Recettes de fonctionnement - Budget 2019 - 821 692 €



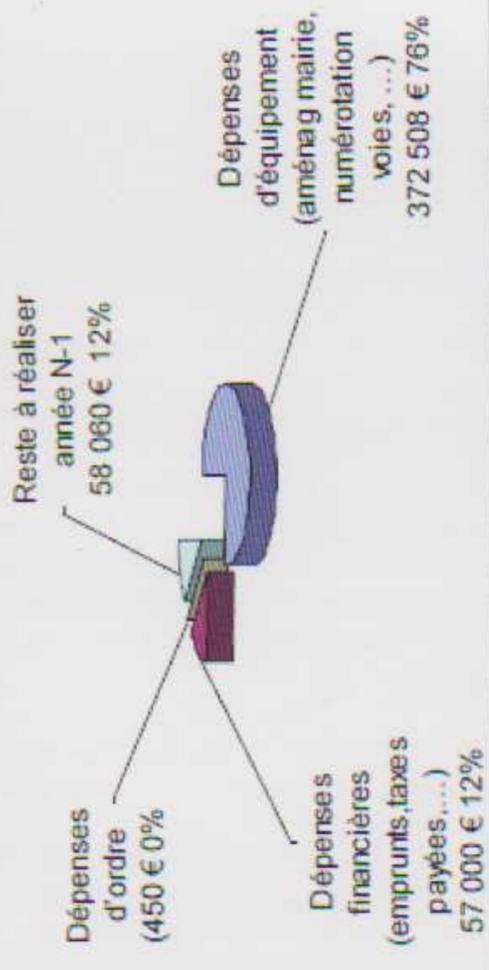
Dépenses de fonctionnement - Budget 2019 - 821 692 €



Recettes d'investissement - budget 2019 - 488 018 €



Dépenses d'investissement - budget 2019 - 488 018 €





PÉRIODE VERTE MONTBRISON → SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU

COMMUNES	POINTS D'ARRÊTS	L	M	Me	JV	LMJV	Me	LMMeJV	Me	LMJV	S	D Fêtes			
MONTBRISON	Lycée Beaugard	8.56	11.06	12.03	12.06	13.06	18.06	17.06	18.06	18.08	11.36	18.06	17.45	9.56	17.36
	Hôpital de Beaugard	8.57	11.07	12.06	12.08	13.07	18.08	17.08	18.07	18.11	11.37	18.07	17.47	9.57	17.37
	Centre commercial de Beaugard	8.58	11.08	12.07	12.11	13.08	18.10	17.11	18.09	18.13	11.38	18.09	17.48	9.58	17.38
	Mucée Allard	7.01	11.11	12.12	12.18	13.11	18.12	17.18	18.11	18.18	11.43	18.11	17.51	10.01	17.41
	La Diana	7.03	11.13	12.18	12.21	13.13	18.18	17.21	18.13	18.21	11.48	18.13	17.53	10.03	17.43
	Le Parc	7.06	11.16	12.18	12.23	13.16	18.18	17.23	18.16	18.23	11.51	18.16	17.56	10.06	17.46
	Avenue de la Gare	7.08	11.18	12.18	12.24	13.18	18.18	17.24	18.18	18.24	11.52	18.18	17.58	10.08	17.48
SAINT-THOMAS-LA-GARDE	Zone des Granges	7.07	11.17	12.20	12.25	13.17	18.20	17.25	18.17	18.25	11.54	18.17	17.57	10.07	17.47
	Les Brosses	7.10	11.20	12.24	12.28	13.20	18.24	17.28	18.20	18.28	11.58	18.20	18.00	10.10	17.50
SAINT-GEORGES-HAUTE-VILLE	Lec Allée (RD6)	7.11	11.21	12.26	12.30	13.21	18.26	17.30	18.21	18.30	11.59	18.21	18.01	10.11	17.51
	Les Royats	7.13	11.23	12.27	12.32	13.23	18.27	17.32	18.23	18.32	12.01	18.23	18.03	10.13	17.53
MARGERIE-CHANTAGRET	Bourg	7.16	11.26	12.28	12.34	13.26	18.28	17.34	18.26	18.34	12.03	18.26	18.05	10.15	17.55
	Haut-du-Bourg	7.17	11.27	12.31	12.38	13.27	18.31	17.38	18.27	18.38	12.06	18.27	18.07	10.17	17.57
	Poteau Bleu	7.18	11.28	12.33	12.38	13.28	18.33	17.38	18.28	18.38	12.08	18.28	18.08	10.18	17.58
	L'abreuvoir	7.20	11.30	12.34	12.40	13.30	18.34	17.40	18.30	18.40	12.09	18.30	18.10	10.20	18.00
	Lec Peyronc	7.21	11.31	12.36	12.41	13.31	18.36	17.41	18.31	18.41	12.10	18.31	18.11	10.21	18.01
SOLEYMIEUX	Bourg	7.23	11.32	12.38	12.44	13.33	18.38	17.44	18.33	18.44	12.12	18.33	18.13	10.23	18.03
	Molley	7.24	11.33	12.39	12.46	13.34	18.39	17.46	18.34	18.46	12.13	18.34	18.14	10.24	18.04
SAINT-JEAN-SOLEYMIEUX	Les Barges	7.25	11.35	12.40	12.48	13.35	18.40	17.48	18.35	18.48	12.14	18.35	18.15	10.25	18.05
	Le Pont	7.28	11.38	12.41	12.48	13.38	18.41	17.48	18.38	18.48	12.16	18.38	18.18	10.28	18.08
MAROLS	Bourg	7.28	11.38	12.42	12.50	13.38	18.43	17.50	18.38	18.50	12.17	18.38	18.18	10.28	18.08
	Bourg	7.30	11.40	12.46	12.52	13.40	18.45	17.52	18.40	18.52	12.19	18.40	18.20	10.30	18.10
LURIEG	La Cruzille	7.31	11.41	12.47	12.53	13.41	18.47	17.53	18.41	18.53	12.20	18.41	18.21	10.31	18.11
	Marolleux	7.33	11.43	12.48	12.57	13.43	18.48	17.57	18.43	18.57	12.22	18.43	18.23	10.33	18.13
LA TOURETTE	Bourg	7.35	11.44	12.50	12.58	13.44	18.50	17.58	18.44	18.58	12.23	18.44	18.24	10.34	18.14
	Gare de Vallnohec	7.40	11.49	12.55	13.04	13.48	18.55	18.04	18.49	19.04	12.28	18.49	18.29	10.39	18.19
	La Croix de Lurieq	7.41	11.50	12.58	13.06	13.50	18.58	18.08	18.50	19.08	12.29	18.50	18.30	10.40	18.20
SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU	Fougerols	7.43	11.53	12.58	13.08	13.52	18.57	18.08	18.52	19.08	12.31	18.52	18.32	10.42	18.22
	Le Grand Guéret	7.50	11.54	13.00	13.10	13.54	18.59	18.10	18.54	19.10	12.33	18.54	18.34	10.44	18.24
	Boulevard du Haut Forez	7.53	11.56	13.01	13.13	13.56	17.00	18.13	18.56	19.13	12.34	18.56	18.35	10.45	18.25

Ne circule pas le 1^{er} mai

PÉRIODE ORANGE MONTBRISON → SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU

COMMUNES	POINTS D'ARRÊTS	L	M	Me	JV	S	D Fêtes			
MONTBRISON	Lycée Beaugard	8.56	12.06	18.06	17.45	11.36	18.06	17.45	8.56	17.36
	Hôpital de Beaugard	8.57	12.07	18.07	17.47	11.37	18.07	17.47	8.57	17.37
	Centre commercial de Beaugard	8.58	12.08	18.08	17.48	11.38	18.08	17.48	8.58	17.38
	Mucée Allard	7.01	12.11	18.11	17.51	11.43	18.11	17.51	10.01	17.41
	La Diana	7.03	12.13	18.13	17.53	11.48	18.13	17.53	10.03	17.43
	Le Parc	7.06	12.16	18.16	17.55	11.51	18.16	17.55	10.05	17.45
	Avenue de la Gare	7.08	12.18	18.18	17.58	11.52	18.18	17.58	10.08	17.48
SAINT-THOMAS-LA-GARDE	Zone des Granges	7.07	12.17	18.17	17.57	11.54	18.17	17.57	10.07	17.47
	Les Brosses	7.10	12.20	18.20	18.00	11.58	18.20	18.00	10.10	17.50
SAINT-GEORGES-HAUTE-VILLE	Lec Allée (RD6)	7.11	12.21	18.21	18.01	11.59	18.21	18.01	10.11	17.51
	Les Royats	7.13	12.23	18.23	18.03	12.01	18.23	18.03	10.13	17.53
MARGERIE-CHANTAGRET	Bourg	7.16	12.26	18.26	18.05	12.03	18.26	18.05	10.15	17.55
	Haut-du-Bourg	7.17	12.27	18.27	18.07	12.06	18.27	18.07	10.17	17.57
	Poteau Bleu	7.18	12.29	18.29	18.09	12.08	18.29	18.09	10.18	17.58
	L'abreuvoir	7.20	12.30	18.30	18.10	12.09	18.30	18.10	10.20	18.00
	Lec Peyronc	7.21	12.31	18.31	18.11	12.10	18.31	18.11	10.21	18.01
SOLEYMIEUX	Bourg	7.23	12.32	18.33	18.13	12.12	18.33	18.13	10.23	18.03
	Molley	7.24	12.33	18.34	18.14	12.13	18.34	18.14	10.24	18.04
SAINT-JEAN-SOLEYMIEUX	Les Barges	7.25	12.35	18.35	18.15	12.14	18.35	18.15	10.25	18.05
	Le Pont	7.28	12.38	18.38	18.18	12.16	18.38	18.18	10.28	18.08
MAROLS	Bourg	7.28	12.38	18.38	18.18	12.17	18.38	18.18	10.28	18.08
	Bourg	7.30	12.40	18.40	18.20	12.19	18.40	18.20	10.30	18.10
LA TOURETTE	La Cruzille	7.31	12.41	18.41	18.21	12.20	18.41	18.21	10.31	18.11
	Marolleux	7.33	12.43	18.43	18.23	12.22	18.43	18.23	10.33	18.13
	Bourg	7.35	12.44	18.44	18.24	12.23	18.44	18.24	10.34	18.14
SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU	Gare de Vallnohec	7.40	12.48	18.48	18.29	12.28	18.48	18.29	10.39	18.19
	La Croix de Lurieq	7.41	12.50	18.50	18.30	12.29	18.50	18.30	10.40	18.20
SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU	Fougerols	7.43	12.53	18.52	18.32	12.31	18.52	18.32	10.42	18.22
	Le Grand Guéret	7.50	12.54	18.54	18.34	12.33	18.54	18.34	10.44	18.24
	Boulevard du Haut Forez	7.53	12.56	18.56	18.35	12.34	18.56	18.35	10.45	18.25

Ne circule pas le 1^{er} mai

TARIFS CANTINE ET GARDERIE PERISCOLAIRE ANNEE 2019/2020		
<i>Restaurant scolaire</i>	Tarif 2018/2019	Tarif 2019/2020
Repas enfant	3,90 €	3,95 €
Repas enseignant	6,15 €	6,25 €
Repas employé communal	3,90 €	3,95 €
<i>Garderie périscolaire</i>		
Garderie du matin	1,35 €	1,40 €
Garderie du soir	1,35 €	1,40 €
Paiement par titres CESU matin	1,60 €	1,65 €

Monsieur le Maire et les Membres du Conseil Municipal décident de reconduire le tarif pour tout dépassement d'horaire non justifié à savoir 5 € à compter de chaque quart d'heure non justifié et entamé.

CIMETIERE - CONCESSION	
TARIFS	2020
Concessions perpétuelles	220€ le m ²
Concession cinquantenaire	130€ le m ²

DROITS DE PLACE POUR MARCHÉ HEBDOMADAIRE 2020
0,50€ le mètre linéaire par journée

TARIF LOCATION SALLES COMMUNALES	
2020	
<i>SALLE DES FETES</i>	
Commune	195 €
Hors commune	310 €
Associations cantonales	125 €
Caution générale	800 €
Caution nettoyage	100 €
gardée si salle mal nettoyée	
<i>SALLE DES ASSOCIATIONS</i>	
Commune	65 €
Caution	300 €
Associations (Cie Music Hall)	12 €/seance
Les petites bricoleuses	120 €/an
Groupe chant du Comité	

Gratuité des Associations de la Commune :

Le Conseil Municipal se réserve le droit d'accorder la gratuité sur demande écrite accompagnée du rapport moral et financier de la dernière assemblée générale de l'association.

LA GESTION DE L'EAU POTABLE EST TRANSFEREE AU 1^{er} JANVIER 2020 A LOIRE FOREZ QUI S'EST ENGAGE A NE PAS AUGMENTER LES TARIFS PENDANT 2 ANS.

UNE MISSION DE CONSEIL ARCHITECTURAL PORTEE PAR LE DEPARTEMENT

Le département met à disposition des particuliers et des collectivités un service gratuit de conseil en architecture.

Un conseil adapté et gratuit

Vous voulez construire, agrandir, aménager, transformer ou rénover votre habitation, votre exploitation agricole, votre lieu d'activité...

Vous vous interrogez sur le choix de l'implantation, le choix des matériaux, la lecture des règles de construction, les intervenants bâtisseurs à solliciter...

Un professionnel indépendant à votre service

Le Département missionne des architectes indépendants, pour vous orienter dans la définition de votre projet, le choix d'implantation, l'aménagement d'un espace de vie et l'insertion dans l'environnement immédiat. Ils peuvent également vous informer sur les techniques d'isolation efficaces, le choix des matériaux, ou encore vous guider dans les démarches administratives et les différentes étapes d'un projet de construction...

Des permanences sur rendez-vous deux mercredis par mois

Sur la commune, votre interlocuteur est M. Clément DUBOSC.

Vous pouvez le rencontrer sur rendez-vous deux mercredis par mois à la Maison Départementale de l'Habitat et du Logement (MDHL) de Montbrison :

53, rue de la République, à Montbrison

Pour prendre rendez-vous, contacter la MDHL au 04-77-59-96-50

Lycée et
Centre de formation

Sainte Claire



8 RUE DES PAROTTES
42450 SURY LE COMTAL

TÉL : 04.77.50.51.00

WWW.GROUPESAINTECLAIRE.FR

MAINTENANCE :

AUTOMOBILE

MOTOCYCLE

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS

ASCENSEURS

SECURITE

HYGIÈNE

SST

ENERGIES :

CLIMATIQUE

ELECTRIQUE

QUALIPV BAT

QUALIPV ELEC

FILOUL & GAZ

FLUIDES FRIGO.

EOLIEN & SOLAIRE

3ÈME PRÉPA-PRO / CAP / BAC PRO / BTS PAR ALTERNANCE / CQP

Infos Mairie - Rappel



TEST D'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE NOCTURNE

Au cours de cet hiver, et sur l'ensemble de la commune, un test de plusieurs semaines sera effectué. Au terme de ce test, les habitants seront consultés avant la décision finale.

Voici un petit rappel d'informations justifiant ce projet d'extinction :

1) LA SANTÉ : Les études montrent que l'excès de lumière artificielle perturbe la santé humaine et les écosystèmes. Afin d'être conformes à notre nature humaine, qui sécrète la mélatonine nécessaire au bon fonctionnement de notre organisme, il faudrait donc, fermer ses volets ou bien poser des rideaux occultant la lumière des candélabres, (système occultant aussi l'air frais nocturne en été)

2) LES IMPACTS SUR LA FAUNE ET LA FLORE: le sujet est très vaste, depuis le vol des oiseaux migrateurs, en passant par les insectes, qu'ils soient diurnes ou nocturnes, la reproduction de certaines espèces.....jusqu'aux plantes.

3) LE COÛT : Pour 6 heures d'extinction, l'économie d'électricité est de 53 %, soit une économie financière de 25 à 30 %, (les coûts d'abonnement et entretien restant inchangés) .

4) LA LOI : L'obligation par la loi de se doter d'un **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)** qui vise à réduire de 20% la consommation énergétique du parc d'éclairage public.

Rappel aussi sur le fait que cette mesure n'a pas d'impact sur la malveillance, les effractions, accidents...(source gendarmerie)

Vos réponses seront analysées et déboucheront ainsi sur les mesures les plus cohérentes à appliquer.

Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**



Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :
<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

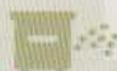
- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre)

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ⊕ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ⊕ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



**GARAGE
BARTHELEMY ALAIN**

Les Sagnes
42560 MARGERIE CHANTAGRET
Tél. **04 77 76 36 14**
Fax 04 77 76 31 56
barthelemy42560@gmail.com



Conseillers en Prêt Immobilier

CUISSON Pascal

Portable : 06 47 37 86 95 - Bureau : 04 77 96 15 66
p.cuisson@homefinances.pro

Financement, acquisition neuf ou ancien - Rachat de prêt - Conseillers financier
Investissement locatif - Regroupement de crédits - Création de SCI

3, Avenue alsace lorraine - 42600 Montbrison - www.pascalcuisson.fr

IMPORTANT RAPPEL

VIVRE ENSEMBLE

- SECURITE ROUTIERE RAPPEL

Les règles du code de la route s'appliquent à tous : motos, voitures, tracteurs et autres engins agricoles, vous devez réduire votre allure dans les rues du village, des lotissements et des hameaux. Il existe une limitation à 50 km/h lorsque vous franchissez les panneaux d'entrée de l'agglomération. Vous devez la respecter.

Le malheur est si vite arrivé.... Et n'arrive pas qu'aux autres !!!

- ARRÊTE PREFECTORAL N ° 2000/074 RELATIF A LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

Article 1 : Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition, ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution,

EST INTERDIT DE JOUR COMME DE NUIT.

Article 7 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique, ne peuvent être effectués que :

- *Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30*
- *Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h*
- *Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.*

Article 8 : Les propriétaires et responsables d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne sonore pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant ces animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

(L'arrêté complet peut être consulté en mairie.)

Nous rappelons l'interdiction de laisser divaguer les chiens et les chats sous risque de mise en fourrière.

- PROPRETE DE NOTRE VILLAGE

il est demandé à chacun de rentrer les containers à ordures à l'intérieur de leur propriété et ne pas les laisser en attente devant leur maison ou leur « bateau », de façon à éviter lors des grands vents que ceux-ci ne se renversent et que les déchets ainsi libérés ne se dispersent dans les rues du village et les jardins des voisins.

- PROPRIETAIRES DE CHIENS : veillez à la sécurité de votre facteur !

L'an dernier, 215 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne Rhône Alpes. La plupart du temps, ces morsures sont imputables à des chiens réputés gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant.

Tous les propriétaires de chiens sont donc concernés par ce risque, qui engage leur responsabilité pénale.



LA POSTE

Afin de permettre à votre facteur d'effectuer sa tournée en toute sécurité, la Direction Exécutive Auvergne Rhône Alpes vous remercie de veiller à la conformité de votre raccordement postal :

- Une boîte aux lettres accessible, à l'extérieur de votre propriété (il ne faut pas que le facteur ait à passer la main par-dessus un grillage ou un portail).
- Une sonnette en état de marche à l'extérieur de la propriété.

Qu'elle -que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur pour éviter tout accident.

04 77 97 68 12

VERSION BEAUTE
SUCHET Laurene

Soins esthétiques et produits
de beauté

Le Bourg-Ancienne Ecole
42560 MARGERIE CHANTAGRET

du mercredi au samedi
9h-12h 14h-19h (17h le samedi)

Domaine de la Pierre Noire

Maxime GACHET
Vigneron récoltant

Côtes du Forez

Vin d'Appellation d'Origine Contrôlée
Mis en bouteille à la propriété
Expédition de bouteilles

Tél. 06 33 41 18 86
ou 04 77 76 08 54
domainedelapierrenoire@wanadoo.fr

Route de Margerie 42610 ST-GEORGES-HAUTE-VILLE
Siret N° 48447196600024

S.a.r.l VALADIER
Matériel Agricole

Motoculture - Quad - Réparation
Vente Toutes Marques

Tél/Fax 04.77.50.11.17 valadier.mat-agri@orange.fr
Valinches - Gromelet - 42380 LURIECQ

GUMIÈRES MATÉRIAUX

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
PELLETS-CHARBON

34 Z.A. La Pra
42610 ST-GEORGES-HAUTE-VILLE

Tél./Fax 04 77 76 01 51
gumieres-materiaux@orange.fr

TRANSBOIS

04 77 76 31 52

Transports MONTET
229 route de Soleymieux
42560 MARGERIE CHANTAGRET

TRANSPORTS DE GRUMES ET BILLONS
NEGOCE DE BOIS



Sont nés cette année....

Sarah HARDELAIN le 23/01
Raphaël MORIN BONNIER le 25/01
Lyséa MALHIÈRE le 29/04
Esmée CHRETIEN le 20/9
Lexie MASTROT VIAL le 20/09

Se sont dit oui...



Virginie FAURE et Jean SEON le 28/09



Leïla GUESMI et Loïc HARDELAIN le 19/10



Nous ont quittés...

Nos Doyens de la Commune, nés tous deux au printemps 1927,

Madame Thérèse ENTRESANGLE le 18/04

Monsieur Lucien VRAY le 29/06





Les alpagas de Margerie

Une année de transition

Cette année est sûrement celle de la réflexion à propos de notre élevage et nous avons un peu réduit les activités

En mai dernier, nous avons organisé la fête de la tonte des animaux qui a réuni 22 alpagas provenant de plusieurs propriétaires résidents aux alentours et des nôtres. Cette fête a rencontré un vif succès et une nouvelle fois, nous avons eu la visite de FR3 Rhône Alpes qui nous a fait un bon reportage.

Après la tonte, notre réflexion du début d'année nous a conduit à diminuer notre élevage, et en juin et juillet 2019, nous avons placé nos animaux dans des élevages choisis où les animaux seront heureux

2 mâles entiers, Kala et Amon, dans le Pilat chez un propriétaire privé.

1 femelle, Bella, à l'élevage des Alpagas des croisettes à Chevière.

et notre petit amour de Galina, dernière née d'à peine un an, à l'élevage des Baronnie dans les Pyrénées dont nous connaissons bien le propriétaire.

Et pour finir, nous avons mis notre femelle Alhéna, en pension à la Ferme de Kalmia à Cottances, cette dernière a d'ailleurs donné naissance, fin août 2019, à une jolie femelle blanche nommée Haedi.

Notre troupeau est donc désormais constitué de cinq mâles, ce qui nous permettra de mieux gérer les parcs existants.

Les visites pourront continuer, et les familles pourront approcher et se retrouver parmi ces animaux calmes et agréables, un brin craintifs mais très curieux ; cette situation peut dans l'avenir évoluer.



Compagnie Music Hall

La Compagnie Music-Hall prépare, en ce moment, son nouveau spectacle, qui aura lieu le vendredi 19 juin 2020, à 20h30, au Théâtre des Pénitents, à Montbrison.

Ce spectacle s'intitule « En toute liberté ».

La liberté c'est penser, la liberté c'est choisir, la liberté c'est partir, la liberté c'est espérer, la liberté c'est rêver... mais encore... La liberté c'est chanter, jouer, rire, frapper dans les mains, se laisser aller... et ça : ça fait du bien !...

C'est autour de ce thème que la Cie Music-Hall a conçu ce divertissement, dans un esprit Caf'conc', à la fois, drôle, tendre, et dynamique, où les chansons connues côtoient les moins connues... en toute liberté.

Réservations :

Maison du Tourisme 04 77 96 08 69

Théâtre des Pénitents 04 77 96 39 14



Épilations

Soins visage

Soins corps

Maquillages

Soins des mains & pieds

Vernis semi-permanent

La Beauté Chez Vous
Esthéticienne à domicile

15% de remise dès 25€
sur votre premier rdv

Laure Afonse labeautechezvous@hotmail.com

06 43 01 14 90



La Beauté Chez Vous



Vie associative



Le sou des écoles

Le Sou des écoles pour le sourire des écoliers

Avis aux parents

Le sou des écoles, ce sont des parents qui se retrouvent environ une fois par mois pour organiser des actions afin de récolter des fonds. Ces fonds servent à financer les projets proposés par les enseignants qui ne disposent d'aucun autre budget. En clair, sans le *Sou des écoles*, pas de sorties scolaires.

Nous invitons donc chaque parent à nous transmettre une adresse mail afin d'être informé des actions menées et à participer, ne serait-ce qu'une heure, à cet engagement collectif que nous prenons pour nos enfants.

Pour financer les activités de l'année 2018-2019, le *Sou des écoles* a organisé de nombreuses ventes : pizzas, chocolats, calendriers, bières, muguet, plants. Nous avons également tenu un stand de restauration lors du carnaval organisé par le Comité sports et loisirs et organisés un concours de belote. Toute aide est donc la bienvenue.

Adresse mail :

soudemargerie@gmail.com.



L'équipe

Lors de l'assemblée générale, le bureau a été réélu, il est constitué de : Sylvain Peillon et Philippe Juste (Co-présidents), Christelle Jean (trésorière), Audrey Delaye (vice-trésorière), Aude Montfort (secrétaire) et Maud Le Calvez (vice-secrétaire). A ces membres viennent s'ajouter les parents actifs qui participent tout au long de l'année et tous ceux qui nous accompagnent

Le Sou des écoles est l'association qui finance les animations pour tous les élèves de l'école. Au cours de l'année 2018-2019, sorties et autres activités ont rythmé leurs apprentissages.

Un rendez-vous magique

Chaque année, le *Sou des écoles* offre aux enfants un premier rendez-vous magique : le spectacle de Noël. Accompagnés de leurs parents et parfois même leurs grands-parents, nos écoliers ont eu la joie d'assister à un spectacle de magie. En prime, ils ont pu prendre la pose avec l'illustre homme en rouge qui leur a fait la faveur de leur apporter chacun un livre, en préambule de sa tournée annuelle. Pour se faire, les parents d'élèves ont joué les lutins d'un jour pour offrir un après-midi féérique et gourmand à leurs bambins.

A l'école

Au cours de l'année, des activités financées par le *Sou des écoles* ont aussi eu lieu à l'école : les CM1 - CM2 ont ainsi découvert le hockey au cours de séances animées par un éducateur sportif. Ils ont également pris part à la chorale *Homo circus* qui a rassemblé plus de 150 élèves des communes voisines autour d'un projet commun de chant. Les parents ont pu assister à une représentation finale en mai dernier.

Tous les élèves ont également participé à une journée de découverte de la sculpture sur sable. Sur les conseils avisés de l'intervenant, ils ont réalisé une épatante sculpture collective. Les parents ont ensuite été invités à découvrir les réalisations des apprentis artistes qui se sont adonnés à de multiples activités d'arts plastiques tout au long de la journée.

De fermes en découvertes

Les petite et moyenne sections, ont profité d'une journée à la Ferme aux trois granges à Boisset-les-Montrond. La visite de cette ferme pédagogique a offert aux tout-petits de belles rencontres avec les animaux, des dizaines de caresses et quelques douces frayeurs. A cette aventure, se sont ajoutés le voyage en car et le pique-nique avec les copains, pour parfaire une journée riche en souvenirs !

Les élèves de grande section et de CP sont, eux, partis à la découverte des sensations : ils ont réalisés un parcours pieds nus à la Ferme de Servanges. Entre prairie et forêt, en passant par la mini-ferme, ils ont expérimenté avec leurs pieds ! Enigmes, jeux et obstacles les ont guidés à travers ce parcours insolite.

Au coeur du village

La classe de CE1-CE2 a organisé un après-midi jeux avec la bibliothèque et les personnes âgées de la commune. Un échange intergénérationnel qui a rassemblé les participants autour du jeu, du rire... et d'un bon goûter !

Par ailleurs, les élèves de grande section jusqu'au CM2 ont eu rendez-vous à la salle des fêtes avec une compagnie de théâtre afin d'assister au spectacle « La boulimie des écrans », une pièce qui les a alerté sur les dangers des écrans.

Un final à couper le souffle !

Pour finir l'année en beauté, les élèves de CM2 ont reçu une calculatrice afin d'être équipés pour leur entrée au collège. Puis, tous les élèves se sont rassemblés pour offrir aux parents un spectacle où les chorégraphies ont été prodigieusement exécutées et les chansons délicieusement interprétées. Après leurs performances et leur année de labeur, les enfants ont pu profiter de la kermesse et des jeux organisés en leur faveur ! A la clé, des cadeaux pour tous, des bonds et des rebonds sur le château gonflable, beaucoup d'eau pour se rafraîchir et mille et un éclats de rire !



Association des Anciens Combattants

L'Association des Anciens Combattants participe, aux différentes commémorations au cours de l'année, par le biais d'une cérémonie avec le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts ; en présence de Monsieur le Maire et des membres du Conseil Municipal.

19 MARS : fin de la guerre A.F.N

8 MAI : Armistice 1939 – 1945

11 NOVEMBRE : Armistice 1914 -1918

Nous remercions les habitants de Margerie, parents et enfants, de leur présence à ces cérémonies.

Nous sommes les derniers combattants, nous devons nous souvenir de ceux qui sont morts pour la France, et nous devons transmettre ce devoir de mémoire aux jeunes générations.

Avec toute mon amitié.

Le Président, Jean Rendla

Les P'tites Bricoleuses

Depuis 5 ans, l'association de loisirs créatifs se retrouve un vendredi sur 2 de 18 h à 21 h, à la salle des associations de Margerie Chantagret.

Dans une très bonne ambiance nous partageons notre savoir-faire en divers petits bricolage (couture, déco de Noël, création de bijoux, cartonnage.....)





Le Comité Sports et Loisirs



Une partie des membres du CSL (merci encore à tous nos bénévoles)

Programme

2020

Février : Barno

15 mars : Marche

Juin : Voyage

Juillet : Fête Patronale et Inter Village

Octobre : Don du sang & Vide grenier

Décembre : Spectacle à définir

Composition du Bureau

Président : Hervé AFONSO et
Patrick JACQUEMONT

Vice-président : Daniel BREUIL

Secrétaire : Sabrina LOUBATIERE

Secrétaire adjointe : Elke
BEAUNE

Trésorier : Alain PINET

Trésorier adjoint : Jean-Philippe
MOLLES

Membres du conseil : Laure
Afonso, Chantal Breuil, Jean-
Paul BROUILLOUX, Ludovic
MONDON, Jean-Claude PERRAT

3 bénévoles supplémentaires en
2019 : Serge DUCHIN, Colette
MOULIN et Marthe FAURE...

**Soit un total de 60 bénévoles
qui s'investissent pour vous**

Bilan de l'année :

Fouga (Barno) avec la participation du Sou des Ecoles
Une superbe ambiance avec nos talentueux accordéonistes : Sébastien Malhieres et Sylvain Peillon

Marche de Printemps

660 Marcheurs sur 4 parcours et avec des ravitaillements toujours très appréciés.

Fête de la Musique en collaboration avec le Patchouli Chorale Chant'a'gré dirigée par Elke Beaune
Et les groupes : CAVALERIE, ALCALINE ET ROCK'IN BACK
Tout le plaisir d'écouter de la bonne musique !!!

Fête Patronale de 3 jours Forains, concours pétanque, 3 soirées animées, plus de 1000 repas etc etc Avec la participation bien sûr de nos Classards et de leurs parents ; des MAURICES (Animations de rue : jongleurs, cracheurs de feu etc..) et de la Band'a Rambert (animation musicale).

Le don du sang

Merci encore aux 84 donneurs

Le 11eme vide grenier

Une météo catastrophique annoncée n'a pas permis de réussir pleinement l'évènement et de réaliser l'habituel succès de cette manifestation. Cependant les amateurs de tripes ont pu se régaler et passer ensemble un bon moment de convivialité.

Le 1^{er} Téléthon co organisation avec l'association et RIBERON LOISIRS

Engagement d'équipages 4x4, quad ou trial sur parcours et restauration de la journée.

La totalité des bénéfices sera reversée au TELETHON

Pour la prochaine Assemblée générale (date à définir) :

Venez nombreux pour soutenir et apporter chacun vos talents cachés et vos idées.

L'ensemble des membres du Conseil du Comité Sports et Loisirs vous souhaite une très bonne année et une excellente santé à tous.

Que 2020 soit une cuvée d'exception pour Margerie !



Au fil de la mare LE CHEMIN DES MOINES ET SES PONTS

Près de 70 personnes ont rejoint La Goutte le samedi 13 avril, pour la balade familiale « *Sur la trace des anciens moulins* », à la découverte de quelques curiosités locales.



D'abord le Pont du Diable (ou Pont de Prafand), proche des anciens moulins de Gabeloux et de leur bief situés à Soleymieux, pont qui est le point commun entre les trois communes de Margerie, Soleymieux et St Jean. Ce pont, non praticable par sécurité, reste aujourd'hui visible (photo). Il était un point de passage du « *Chemin des moines* » qui reliait, au Moyen Age, les prieurés de Soleymieux et de Gumières. Après avoir traversé le ruisseau de Chantereine, ce chemin empruntait le pont du Rousset situé en contrebas du château du Rousset, sur la Mare.

Mireille Busseuil, membre du GRAL et habitante de Rivoire, en présenta l'histoire récente, en particulier la destruction de ce pont en 1846, lors de la

plus grande crue du 19^{ème} siècle. Cet ancien pont de pierre, dont il reste un élément bien visible de l'ancienne arche (photo du bas), n'a été reconstruit qu'un siècle plus tard dans les années 1950. Avant cela, le passage des animaux et des voitures se faisait par un gué, et celui des piétons par une passerelle (photo NB). De là, notre guide a conduit le groupe jusqu'au moulin du Rousset, situé près de la Mare en contrebas du château, et présenté les autres aménagements liés à l'eau au Rousset, dont une pêchoire !

Le chemin du retour a permis de voir le lavoir de Rivoire et l'ancien moulin de la Goutte qui a fonctionné jusqu'en 2000.

NB : les 2 documents « Le chemin des moines et ses ponts » et « L'eau au Rousset », sont disponibles sur demande à l'association.



La traditionnelle marche-randonnée de début juin, organisée avec l'efficace collaboration du CCAS de Soleymieux, était cette année le jour de Pentecôte. Malgré le temps maussade, la fréquentation est restée satisfaisante. Les parcours conduisaient les marcheurs aux relais des Barges, Vau et Chantereine, avec signalisation des curiosités naturelles ou historiques par des panneaux.

La traditionnelle marche-randonnée de début juin, organisée avec l'efficace collaboration du CCAS de Soleymieux, était cette année le jour de Pentecôte. Malgré le temps maussade, la fréquentation est restée satisfaisante. Les parcours conduisaient les marcheurs aux relais des Barges, Vau et Chantereine, avec signalisation des curiosités naturelles ou historiques par des panneaux.

Contact : 04.77.76.70.98 – aufildelamare@orange.fr

Quelques dates :

Assemblée Générale : samedi 15 février à 17h, mairie de Soleymieux ; ouverte à tous

Balade « Sur la trace des anciens moulins » : samedi 4 (ou 18) avril

Marche de la Mare : dimanche 14 juin





Le Club de l'amitié



Un club existe grâce aux adhérents, c'est le cas du Club de Margerie avec une quarantaine d'adhérents.

Le bureau est composé d'un Président, d'une Vice-Présidente, d'une Trésorière, d'une Trésorière adjointe, d'une Secrétaire et d'une Secrétaire adjointe. Un bureau très efficace, que je remercie pour son travail.



Le Club vous propose, le mardi de 14h à 18h, des jeux, coinche, belote, Scrabble, Triominos, Rummikub, ... avec un goûter vers les 16h où s'animent des discussions sur la vie à Margerie, les voisins, l'actualité du jour, ... Tout cela dans une franche amitié.

Nous organisons aussi un repas pour Noël, l'assemblée générale à la salle des Associations et un repas dans un restaurant de Montbrison suivi d'une séance de cinéma.

Cette année, nous nous sommes aussi rendus en car à Briennon, dans le Roannais, avec un déjeuner sur une péniche.

Nous vous invitons à nous rejoindre pour passer des moments agréables au lieu de rester chez vous en solitaire.

Au nom des adhérents et en mon nom personnel, nous remercions Monsieur le Maire, et les membres de son Conseil Municipal, de mettre, à notre disposition, la salle des Associations.

Chers habitants de Margerie, je vous souhaite, pour vous et votre famille, une Bonne Année 2020.
Bien à vous

Le Président, Jean Rendla



ACCUEIL

Maison paroissiale Notre Dame, 6 rue Loÿs Papon à Montbrison
04 77 96 12 90 paroisse.saintetherese@diocese-saintetienne.fr
Du lundi au samedi de 9h à 12h (hors juillet août). Le vendredi de 15h à 18h en période scolaire.

Paroisse Ste Thérèse des Montagnes du Soir

MARGERIE-CHANTAGRET appartient à la paroisse Ste Thérèse des Montagnes du Soir (19 communes des Monts du Forez de St Bonnet le Courreau à Marols).

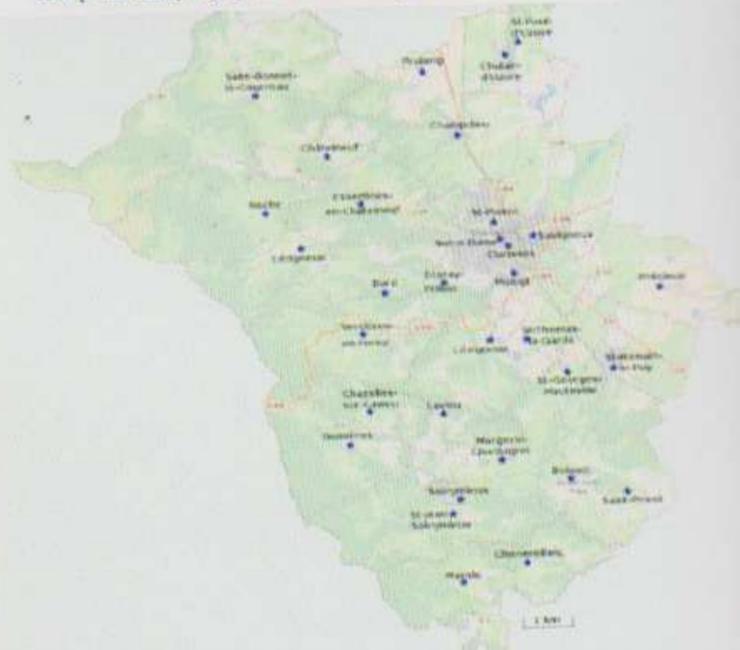
La paroisse Ste Thérèse est en alliance avec la paroisse Ste Claire (9 communes, Montbrison et environs). Elles formeront ensemble une seule paroisse à compter de janvier 2020.

Trois prêtres sont au service de la paroisse : les Pères Bruno CORNIER (curé), Rémi-Gabriel PERCHOT et Germain RAKOTONDRANIVO, ce dernier originaire de Madagascar. Ils sont aidés dans leur mission par trois prêtres retraités et deux coordinatrices paroissiales : Isabelle TOMBAZZI et Anne Marie BAYLE.

Les activités paroissiales s'articulent autour de trois axes :

- **Vivre la communion entre croyants** : temps de prière, messes, rencontres en petits groupes (lecture de la bible, fraternités locales, approfondissement de la foi chrétienne) préparation aux sacrements (baptêmes, mariages,...), accompagnement des familles en deuil.
- **Répondre aux demandes de découverte de la foi chrétienne** : des plus petits (éveil à la foi), des enfants d'école élémentaire (catéchisme), des adolescents (aumônerie de collèges et lycées), des adultes (parcours Alpha à l'automne),
- **Etre disponible pour le service des plus fragiles**, malades, personnes isolées, handicapées, demandeurs d'asile ; c'est ce qu'on appelle la « diaconie », le « service du frère » : faire une place à chacun tel qu'il est.

© OpenStreetMap contributors - Cartographie sous licence CC BY-SA voir openstreetmap.org, opendatacommons.org, et creativecommons.org.



A noter :

- Secours Catholique (06 89 39 61 77) : permanence d'accueil à Montbrison, 10 rue Notre Dame (lundi 10h-12h et jeudi 16h-18h) pour toute demande, avant d'être redirigé éventuellement vers une autre association spécialisée.

- Visite des personnes isolées, ou hospitalisées, ou en maison de retraite : Contact Sœur Jeanne (06 41 90 01 20 – srovasnds@yahoo.fr) qui organise les visites avec les bénévoles.

- Pour tous les contacts utiles : un dépliant est disponible dans les églises, à l'accueil paroissial à Montbrison et sur le blog paroissial <http://www.paroissesainteclair-montbrison.org/>



MARBRERIE LAVEILLE - QUET
Caveaux Monuments dans tous granits
Tous travaux funéraires - Gravures - Réfections
Articles funéraires - Fleurs
Habilitation travaux de funéraires n°95 42 01 10

Atelier - Bureau - Magasin - Expo :
24 chemin de Chézieux - ZA de Chézieux
42600 MONTBRISON
Tél : 04 77 76 00 54 - 04 77 58 28 48

Bornes annexes : 22 bd du Vercay - 42300 ST BONNET LE CHATEAU - Tél : 04 77 58 12 04
Rue sous l'Eglise - 63600 ST ANTHEME - Tél : 04 77 58 28 48

www.marbrerie-laveillequet.fr



Entente Sportive du Haut Forez



2003 Entente Sportive Haut Forez 2019



L'E.S.H.F., est un club de foot qui s'étend sur 6 communes (Boisset Saint-Priest, Chenereilles, Margerie-Chantagret, Marols, Saint-Jean Soleymieux et Soleymieux) a connu la saison dernière un remaniement dans son organisation dont nous avons pu apprécier son efficacité. Notre association compte environ 230 licenciés.

Tous les postes au bureau ont été renouvelés la saison dernière. Marie-Odile Bory est Présidente accompagnée de 2 Vice-Présidents Marie-Laure et Pierre-Yves PUGNIERE, Annick Poyet est Secrétaire et Stéphanie Thinard est trésorière.

Différentes commissions ont été mises en place : commission sportive, commission jeunes, commission animations, commission sponsors, commission infrastructures.

Ces différentes commissions, *sous le contrôle d'un conseil d'administration*, œuvrent pour le bon fonctionnement du club ...

Commission jeunes

Nous souhaitons améliorer l'encadrement de nos jeunes joueurs et aider nos coachs, le club a décidé de proposer et investir dans les formations de la FFF.

Nos catégories U7 à U15 continuent leur apprentissage du football, avec comme priorité le plaisir du jeu, encadrés par une équipe de dirigeants bénévoles motivés.

Une journée d'intégration a été prévue pour toutes les catégories (bowling et Kart).



Commission Séniors

Pour ce qui concerne les catégories Seniors, nous avons cette année engagé une équipe U18, ce qui est très encourageant pour les prochaines saisons. Notre équipe Sénior est composée d'une équipe soudée et très motivée pour défendre les couleurs du club.

Quant aux féminines seniors, elles sont toujours aussi nombreuses et nous avons donc 2 équipes, 1 équipe à 11 et 1 équipe à 8.

Pour le foot loisir, une ambiance toujours aussi sympa et un groupe prêt à gagner des matchs. Il y a également une équipe à 7 d'anciens joueurs qui ne souhaitent plus faire de compétitions mais qui aiment se retrouver et jouer ensemble. Ils jouent le lundi soir en auto arbitrage.

Commission Sponsors

Cette commission permet à nos différents partenaires d'implanter des panneaux autour des stades, de faire de la publicité sur nos calendriers et de nous soutenir lors de nos animations. Elle recherche régulièrement des nouveaux sponsors quels qu'ils soient. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez envie de nous aider....



Commission animations

Plusieurs animations sont prévues cette saison encore. Ces manifestations sont organisées par chaque équipe. Les dates et lieux restent à définir mais n'hésitez pas à consulter le site du club pour avoir plus d'infos. ESHF.FOOTEQ.COM

Critériums : soirée novembre 2019

Féminines : loto ou autre manifestation janvier 2020

Séniors : soirée St Patrick mars 2020

Equipes jeunes : tournoi

Tournoi séniors : mai ou juin 2020

Concours de Pétanque : 27 juin 2020

Si vous voulez nous rejoindre pour participer à la vie associative ou même pratiquer le football, n'hésitez pas à contacter notre présidente au 06 78 11 51 43 ou sur le mail du club : 550799@laurafoot.org



La Chasse à Margerie



L'activité de la chasse n'est pas toujours comprise mais mérite d'être expliquée afin que tout un chacun puisse vivre sur un même territoire dans le respect l'un de l'autre.

Comment peut-on chasser ?

Pour pouvoir chasser sur un territoire, la personne doit être titulaire du permis de chasser (examen dispensé par un examinateur de l'Etat) puis s'être acquittée d'une cotisation annuelle comme toute activité sportive. Ensuite, cette personne pourra pratiquer uniquement sur sa propriété ou devra adhérer à une association qui loue des droits de chasse à des propriétaires.

Quelles sont les périodes de chasse ?

Désormais, l'ouverture est échelonnée chronologiquement en fonction des espèces. Mais globalement, la période commence au 1^{er} juin, avec un mode de chasse à l'approche qui se pratique individuellement et très tôt le matin ou tard le soir, pour se terminer au 28 février.

Quel est le rôle de la Fédération des Chasseurs ?

La fédération des chasseurs est une association loi 1901 agréée au titre de la Protection de la Nature. Elle coordonne l'activité et assure des missions de service public telles que la formation à l'examen du permis de chasser ou l'indemnisation des dégâts de grand gibier. Elle a un rôle d'information des chasseurs et de formation (permis de chasser, sécurité à la chasse, réglage de l'arme, ...) mais aussi auprès du grand public. A ce titre, elle sensibilise les scolaires depuis 1994 à travers son programme d'Education à la nature.

Elle a, également, un rôle dans la gestion des espèces (suivis, définition de quotas...) et des milieux directement ou en tant que conseil auprès des gestionnaires de territoires.

A ce titre, elle met ses compétences aussi au service de porteurs de projets et réalise des inventaires, des aménagements écologiques (création de mares, plantation de haies...) ou des suivis. Elle participe aussi à des études de recherches fondamentales.

Coordonnées : ☎ 04-77-36-41-74

🌐 www.fdc42.fr - mail : fede.chasseur42@wanadoo.fr



A Savoir ...

Chat suffit » : notre chat le plus grand serial killer de la biodiversité ???



En France il existe plusieurs types de chats :

Les chats domestiques

Le chat de propriétaire est nourri, identifié, le plus souvent stérilisé, soigné et sous la responsabilité d'une personne. On estime sa population en France à près de **13 millions d'individus**.

(Pour rappel tous les chats nés après janvier 2012 et âgés de plus de 7 mois doivent être identifiés, par une puce électronique, tatouage,) préalablement à leur cession (don ou vente)

Le chat dit libre, défini article L211-27 du Code rural et de la Pêche maritime, est nourri, identifié, stérilisé et soigné. Il est sous la responsabilité du maire ou d'une association de protection de la nature. Capturé, puis relâché sur le lieu de capture, le territoire reste défendu par des chats stérilisés et non pas réinvesti par des individus féconds.

Le chat errant ou divagant est nourri, plus ou moins régulièrement, par l'Homme. On estime sa population en France **entre 8 à 10 millions**.

Il s'agit de tout chat trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou à plus de 1000 mètres de chez son propriétaire et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci. Depuis le 1 janvier 2015, à la demande du maire, ces chats doivent être stérilisés et identifiés puis relâchés sur les lieux où ils ont été capturés.

Selon le code rural et de la pêche maritime (art. L211-19-1) : **il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.**

Le chat haret (ou chat féral) est un chat domestique retourné à « l'état sauvage ». Il vit et se reproduit librement dans la nature. Nous ne disposons pas de donnée à l'échelle nationale. Mais ils sont certainement plusieurs millions en France

Le chat « sauvage »

Le chat forestier (Felis silvestris) ou chat sauvage est l'ancêtre de notre chat domestique et vit à l'état naturel dans le département de la Loire. Il fait partie des espèces animales sauvages protégées par la loi.

Mais quel est l'impact des chats sur la faune sauvage ?

En 20 ans la population de chat domestique a plus que doublée.

Alors les scientifiques du Museum National d'Histoire Naturelle ont lancé une enquête sur l'impact de nos petits félins sur la biodiversité.

Les scientifiques affirment que la multiplication des chats devient problématique pour la conservation de la faune sauvage.

En effet le chat même domestiqué conserve ses instincts et facultés de **chasseur, indépendamment de tout besoin alimentaire.**

Selon les différentes études menées en France et à l'étranger un **chat de propriétaire** bien nourri capture en moyenne 27 proies par an, un **chat dit « libre/errant ou divagant »** en capture jusqu'à 273 par an et un **chat haret** près de 1100 chaque année !!!!

1/4 de ces proies sont des oiseaux appartenant le plus souvent à des espèces protégées en déclin.

(plusieurs millions qui tuent environ 1100 proies par an)

En extrapolant cela voudrait dire qu'au minimum en **France chaque année près de 3 milliards d'animaux sauvages sont tués par les chats** dont environ 750 millions d'oiseaux !!!!!!!

De quoi faire se dresser les cheveux sur la tête (même chauve) des amoureux des oiseaux.

Calcul rapide :

13 millions de **chats de propriétaire** avec 27 proies par an : 351 millions d'animaux sauvages

10 millions de chats « libres » à 273 proies par an : 2,7 milliards d'animaux sauvages

Chats harets non quantifié (plusieurs millions qui tuent environ 1100 proies par an)

En extrapolant cela voudrait dire qu'au minimum en **France chaque année près de 3 milliards d'animaux sauvages sont tués par les chats** dont environ 750 millions d'oiseaux !!!!!!!

De quoi faire se dresser les cheveux sur la tête (même chauve) des amoureux des oiseaux.

Et le cas Français n'est pas unique. Partout dans le monde des espèces sont en danger et certaines ont déjà disparu (63 espèces d'oiseaux et de mammifères) ou sont en voie de l'être (430 espèces) à cause des chats (Science et Avenir 2016.09.29 / La Croix 2018.02.27).

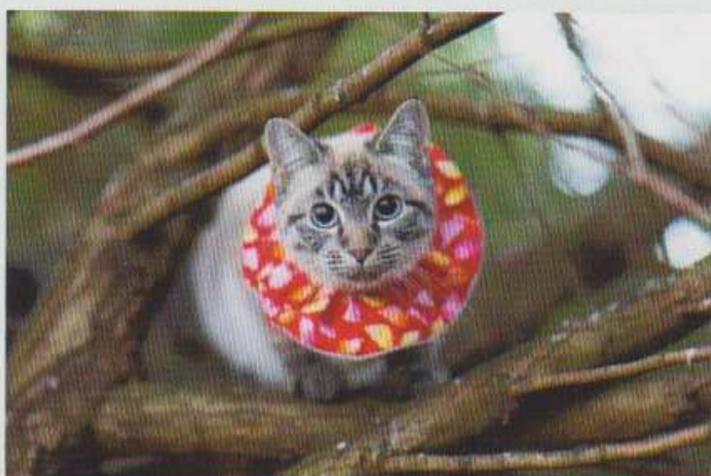
Quelles solutions pour limiter ce désastre écologique que représente la prédation des chats ?

Les moyens de lutte contre les dégâts des chats sont variés et doivent souvent être mis en œuvre de façon conjointe. La **stérilisation** limite les vagabondages.

Les **mangeoires** sont des lieux de prédation important à cause du regroupement des oiseaux surtout en hiver. Il faut les placer dans des zones dégagées où la visibilité est bonne (au milieu de la pelouse par exemple et au moins à 3 mètres des buissons)



Les **nichoirs** doivent être placés dans des endroits judicieux et en hauteur à au moins 2 mètres.



anti-prédation

Nichoir "balcon"

Alerter la faune sauvage :

De façon visuelle avec un **collier coloré (birdbesafe)** qui empêche les chats de tuer les oiseaux en les avertissant de la présence du prédateur (et en plus c'est pas moche !!!).

De façon sonore avec un collier à clochettes.

Ces quelques solutions sont simples à mettre en œuvre pour limiter les dégâts causés par nos chats. Mais encore plus simple, **NE PAS LES LAISSER DIVAGUER DANS LA NATURE.** Je sais c'est plus facile à dire qu'à faire, mais cela ne vaut-il pas la peine d'essayer ?????

Eleveur de Volailles en plein air 

Vente directe à la ferme
sur commande

Retrouvez-nous sur les marchés
de Saint Rambaert et Saint Just

LA FERME DE LA PÉRIÈRE 41 PC
13000 SAINT-JUST
04 77 58 96 72
06 76 24 62 95
www.fermedelaperiere.com

Brodella
Une envie de broderie ?

Eliane VRAY
BRODERIE-COUTURE-RETOUCHES
MENAGE

78 place de la Mairie
42560 MARGERIE-CHANTAGRET
eliane.vray-surieux@orange.fr
04.77.76.36.65 et 06.88.34.67.66
N°SIRET 448 087 445 00012

 **AVENIR BUREAUTIQUE**
RHONE ALPES

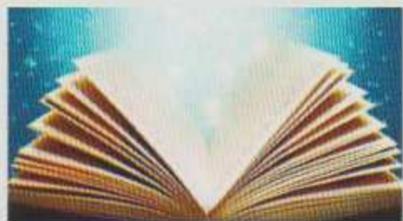
 **Canon SHARP KYOCERA**

SYLVAIN GIRAUDON
PDG
PORTABLE : 06 22 36 38 31

Z.A. MALACUSSY - B.P. 342
42015 SAINT-ETIENNE CEDEX 2
TEL : 04 77 81 33 33
FAX : 04 77 81 30 70
E-mail : sylvain@avenibureautique42.fr

PHOTOCOPIEURS
IMPRIMANTES
SOLUTIONS LOGICIELLES
AUDIT IMPRESSION

La Bibliothèque



De gauche à droite : Irène, Michèle, Geneviève, Edith, Cathy, Monique G., Monique V., Marie-Claude et Bernadette.



Autrefois, la bibliothèque était dans l'ancienne mairie. Depuis juin 2012, elle occupe sa place, très agréable, près de la salle des associations.

C'est un lieu dynamique géré par une collégiale de 9 personnes. Une belle entente règne entre ces bénévoles, l'organisation et la programmation sont bien coordonnés.

On trouve, à la bibliothèque, des documents ou livres pour tous les âges : romans, policiers, bandes dessinées adultes et enfants, séries, fictions, documentaires, cassettes, et romans jeunesse. A ce fond de 300 ouvrages s'ajoute un prêt de 500, en échange deux fois par an auprès de la Médiathèque du Conseil Général.

L'accueil du public a lieu deux fois par semaine. L'emprunt est gratuit (à l'aide d'une carte) et la gestion se fait par informatique. 120 adultes et enfants viennent régulièrement. Les jeunes sont attendus plus nombreux.

Des réunions se déroulent deux ou trois fois dans l'année. L'entretien des livres (étiquetage, catalogage, couverture) donnent du travail à tous les bénévoles tout au long de l'année.

Avec l'aimable accord de Mme Vilvert, correspondante Le Progrès

La bibliothèque est ouverte les :

Mardis : 16 h à 18 h 30

Samedis : 10 h à 12 h



ZA La Pra
42610 St Georges Haute-Ville

BACHELARD
SERRURERIE
FERMETURE

Tel/Fax: 04 77 36 74 01
Portable: 06 76 04 94 70
bachelard.za@free.fr



BREUIL JEREMI
Maçonnerie, Rénovation,
Travaux de pierre

Le Bourg
42560 Margerie-Chantagret

06/32/68/62/63
breuil.jeremi@yahoo.com

Ar'COL

Ar Col Créatif



Une animatrice organise des ateliers divers et variés plein de couleurs et de gaieté, depuis 13 ans !

Il vous est proposé :

- * Création récup.
- * Peinture sur tous supports avec ou sans structure,
- * Relooking de meubles,
- * Relooking de vêtements, rideaux, chaussures, ...
- * Travail de la matière avec le "Powertex",
- * Modelage de la pâte polymère et autre,
- * Bijoux,
- * Home déco.
- * La carterie,
- * Scrapbooking,
- * Faire-parts de mariage, naissance, communion, baptême ... en fonction de vos envies.



Dans un **cadre calme** et plein d'inspiration, l'atelier de 45m² en bois vous ressourcera.

L'association se déplace également à votre domicile pour faire des réunions entre copines ou en famille, pour des anniversaires, pour des associations ...

Nous restons à votre entière disposition.

Responsable de l'association Ar Col Créatif
15 chemin du Rousset
Colette M.
04 77 76 72 99



Et aussi



Le fleurissement

Le fleurissement de la commune



Pour information, voici la liste des fleurs qui ont été plantées cette année 2019 :

Au printemps, le samedi 18 mai 2019

A l'école : Surfinia, poirées, choux noir et bégonia verveine

Au monument aux morts : Verveine des jardins, bégonia, surfinia et pennissetums rupelli

A la Croix du Casson : œillet d'inde et soucis

Aux entrées de bourg : géranium lierre et gora

Aux massif en face du Patchouli : ipomée volubilis, solanium rantonetti touffe , cléome , impatient , angéliona , œillet d'inde rudbeckia cherry brandy , bégonia , ipomée marguerite , surfinia purple et lobularia snow princess

Dans les bacs ovales : géranium lierre simple, surfinia sky blue et surfinia purple

Dans les bacs hexagonales : géranium lierre, ipomée marguerite, surfinia et ipomée nature

Aux lavoirs de Bussy et de Rivoire : géranium et surfinia

Pour un total de 762 plants

Nous souhaitons remercier l'ensemble des bénévoles (habitants, classards, élus) qui a participé à l'embellissement du village par le travail accompli.

A titre informatif, la plantation se déroule toujours le premier samedi après les saints de glace. Pour 2020 se devrait être le samedi 16 mai. Chaque année nous informons la population par affichage dans les panneaux des lieux-dits et du bourg (mairie). Nous donnons également l'information aux présidents des différentes associations (Comité des fêtes, sou des écoles, petites bricoleuses, etc ...) qui se chargent de la diffuser auprès de tous leurs membres.

En automne, les rosiers du parvis de l'église ont été tous renouvelés, des rosiers buissons ont été plantés à la croix du casson, les rosiers récupérables du massif à côté de la boulangerie ont été déplacés au lieu-dit de la Goutte puis du gazon a été semé sur l'emplacement, afin d'y gagner en temps et en propreté, sur un conseil donné par le jury du fleurissement du département de la Loire, les trois arbustes (forsythia, weigelia, spiréa) cassés par inadvertance ont été remplacés, le jury nous a aussi conseillé de poser une bâche recouverte de pouzzolane afin d'éradiquer complètement les liserons du monument aux morts, ceci sur 3 ou 4 ans.

Les 15 gros pots de chrysanthèmes posés pour la cérémonie du 11 novembre nous ont été généreusement offerts par les Ets Horticoles Vernet.

Le C.C.A.S.

Ambiance carnaval au repas du CCAS

« La joie des retrouvailles »

La municipalité et les membres du C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) ont eu le plaisir cette année d'accueillir une soixantaine de personnes venues passer un agréable moment convivial, gourmand et divertissant.

Avant l'excellent repas préparé par le traiteur, MR QUATRESOUS et servi par les membres du CCAS, les convives ont apprécié le thème coloré du carnaval, retenu cette année, qui apportait une note festive au décor de la table.



Comme à l'accoutumée, ce repas placé sous le signe de l'amitié, s'est poursuivi sur la piste de danse avec JPKMUSIC, qui a connu un bel engouement auprès des participants.

Notons la présence au repas de la doyenne de la commune, Mme Entressangle âgée de 92 ans, et qui malheureusement, nous a quitté quelques semaines plus tard.



Après quelques pas de danse, certains reprenaient le chemin du retour, mais tous étaient heureux d'avoir passé un moment entre amis, voisins et avoir pu se remémorer quelques souvenirs.

**Une journée réussie pour choyer nos aînés, toujours dynamiques et pleins d'entrain :
Il fait bon de vieillir à Margerie-Chantagret !**

LE VARIETY SHOW

Pour la 15e année consécutive, le Département de la Loire a célébré la Semaine bleue. Cet événement a été l'occasion de partager de nombreux moments festifs, culturels, intergénérationnels dont un spectacle musical gratuit le 17 octobre au Zénith de Saint-Étienne.

Pour cette édition 2019, 12 artistes et 16 danseuses-

chanteuses, accompagnés par quatre musiciens ont entraîné nos séniors dans un florilège de



majestueux ballets chorégraphiés, chantés, traversés de couleurs, plumes, strass et paillettes, avec une légère touche d'humour et de distinction.

Aux sons et refrains des tubes de Mireille Mathieu, Charles Aznavour, Gilbert Bécaud, Dalida, Joe Dassin, Claude François, Johnny Hallyday..., **Le VARIETY SHOW** a invité nos séniors à retrouver d'émouvants et joyeux souvenirs des émissions de variétés les inoubliables « Années CARPENTIER ».



Malgré l'heure tardive du spectacle, ce jeudi 17 octobre, ils étaient 47 séniors de notre commune, à avoir fait le déplacement, et comblés cette année d'avoir pu choisir leur place assise au plus près de la scène...

Un petit air de fête avant l'heure !



Nos anciens ne sont pas oubliés au moment de Noël puisque le CCAS leur offre un joli colis. Il est constitué de produits fins pour gourmets.

Samedi 15 décembre, la salle des associations a accueilli les aînés du village pour partager un goûter de Noël et recevoir leur colis.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a offert 56 colis pour les plus de 70 ans. Nos aînés se sont regroupés autour des tables pour se retrouver et discuter en prenant un petit café ou un thé avec des gâteaux. Un moment convivial qui permet de renforcer les liens sociaux mais surtout de perpétuer la vieille tradition communale des "colis de Noël".

Un cadeau apprécié tant par le contenu que par le geste.





« Le Petit Gibus » partenaire des Maires depuis 1987 est un outil d'éducation à la vie civique et sociale à la disposition des communes, dont les thématiques variées s'appuient sur l'action communale et intercommunale.

Son objectif est de faire connaître aux plus jeunes d'entre nous notre histoire, nos règles de vie et comment vivre ensemble dans le respect des autres et des choses qui nous entourent et ainsi développer un comportement responsable.

Les thèmes retenus par les Directeurs d'Associations de Maires pour l'année 2019-2020 sont :

- LA VIOLENCE À L'ÉCOLE : L'AFFAIRE DE TOUS ! (NOVEMBRE 2019)
- TOUS CITOYENS ! LES ÉLECTIONS MUNICIPALES (FÉVRIER 2020)
- C'EST QUOI L'ÉNERGIE ? (MAI 2020)

Le CCAS finance l'abonnement de ce magazine citoyen, original et fédérateur. Il est distribué aux enfants de l'école par le biais de la bibliothèque de notre commune.

L.S.

Saulnier Ludovic
Boucherie charcuterie traiteur bar restaurant

15 RUE LEON PORTIER | 42610 saint romain le puy

TEL: 04 77 76 63 12



TELETHON 2019 BALADE TOURISTIQUE 4 X 4

Afin de venir en aide à l'association AFM Téléthon, le Comité des Sports et Loisirs de Margerie-Chartragne a organisé, dimanche 1^{er} décembre, une journée réunissant quelques passionnés des sports mécaniques.

Les 48 véhicules engagés (dont 1 équipage féminin) ont été répartis en 5 groupes réalisés d'après leur catégorie :

- Quad
- Quad RCZ -
- 4X4 courts
- 4X4 longs (2 groupes)

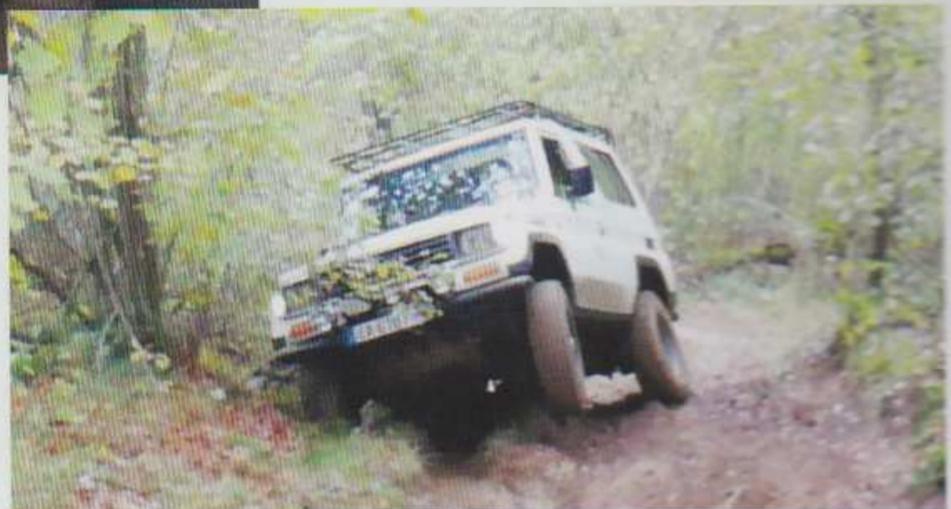
Les habitués de ce sport à Margerie avaient préparé de bonnes reconnaissances des chemins sur 6 boucles distinctes promettant ainsi à tous une belle journée mêlant soleil et...boue !

Le Comité des Sports remercie d'ailleurs vivement les communes traversées, Boisset-St-Priest, Chazelles-sur-Lavieu, Lavieu, Gumières, St-Georges-Hauteville, St-Jean-Soleymieux, Soleymieux, et Margerie, qui a mis gracieusement à disposition sa salle des fêtes.

Les participants (presque tous « du coin ») remercient vivement les bénévoles du Comité des Sports pour tout le travail qu'ils ont effectué sur les chemins, mais aussi dans la salle par la prise en charge et le service du café d'accueil, des 90 repas de midi et du verre de l'amitié.

Toute cette bonne volonté nous a fait passer une excellente journée ludique et conviviale ; et elle a permis ainsi de remettre un **chèque de 1 500 euros à AFM Téléthon.**

DB



L'école de Margerie Chantagret



L'école de Margerie-Chantagret a accueilli, à la rentrée, 98 élèves de la commune et de Lavieu, soit 17 écoliers de plus que l'année dernière.

L'établissement se compose de 4 classes et Monsieur Hervé Lachat, professeur des écoles nommé à titre définitif, a rejoint l'équipe enseignante en septembre.



L'équipe éducative de l'école

Suite à la nouvelle loi d'obligation scolaire dès 3 ans, et dans un souci d'intégration et de service aux familles, l'école accueille aussi, les matins, 4 élèves de Petite Section 1ère année (PS 1). Cela a été rendu possible par l'augmentation du temps de présence d'une aide maternelle (ATSEM), financée par la Mairie. Durant l'année scolaire, des stagiaires en formation viennent régulièrement participer à la vie de l'école.

Le numérique a aussi fait son entrée à l'école communale. En effet, cette dernière est maintenant équipée de matériel informatique neuf. Cela permet aux enseignants de travailler différemment, avec plus d'interactivité et plus d'intérêt et d'attention de la part des élèves.

A noter que le support papier reste présent et que le goût des livres et de la lecture est entretenu. Dans ce domaine, une action menée avec la bibliothèque de la commune, fait la joie des élèves de la Petite Section au CM2. Ces derniers sont, en effet, invités, une fois par mois, par les

bénévoles afin de participer à des animations autour des livres... et à un goûter offert à l'occasion de Noël (avec la participation aussi du Sou des écoles).

Enfin, les enseignants ont élaboré, cette année, un projet musical, commun à toute l'école, financé par le Sou des écoles.

Monsieur Guy Thevenon, habitant de la commune et musicien éthnomusicologue, est intervenu dans toutes les classes en cette fin d'année 2019. Les élèves ont pu découvrir et manipuler de nombreux instruments en lien avec une histoire. Ils ont aussi participé à la préparation d'un spectacle qui a été présenté aux familles le vendredi 20 décembre.



L'équipe éducative et la Mairie remercient tous les parents qui s'investissent pour l'école de leur(s) enfant(s).

MARCHAND S.A.S.

Chauffage toutes énergies - Sanitaire
Energies renouvelables - Climatisation
Electricité - Eclairage



Tél. : 04 77 58 05 10

Fax : 04 77 58 46 51

B.P. 20 - rue des Roseaux - 42600 SAVIGNEUX
e-mail : sylvain.marchand5@wanadoo.fr - site internet : www.marchand-energie.com



Le château du Rousset



Les aléas de l'histoire n'ont pas épargné la maison-forte du Rousset qui se dresse sur les berges escarpées de la Mare, depuis le XIII^{ème} siècle.

Le château, tel qu'il se révèle aujourd'hui, est le résultat de trois grandes périodes d'aménagements qui ont complètement modifié son architecture : Moyen-Âge, Renaissance et XVII^e siècle.

De modeste maison forte les bâtiments vont se transformer en logis seigneurial fortifié, puis en résidence de plaisance entourée d'un jardin à l'anglaise

Citée dès 1260, la maison forte du Rousset fut la possession au cours des siècles des familles de la Bastie, Lothon, Sugny et Damas jusqu'à la Révolution. Vendue comme bien national, elle eut de nombreux propriétaires au cours du XIX^{ème} siècle. Elle appartient à la famille Midroit-Guigon depuis 1873.

Visites

- Avril à octobre : sur rendez-vous
- Journées Européennes du Patrimoine

Tarif

- 5 €
- Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans et les JEP

Condition d'accès

- Le château du Rousset est une propriété privée
- Il est strictement interdit de pénétrer dans l'enceinte du château sans guide

Tranquillité, sécurité

- Ne pas franchir les barrières et dispositifs destinés à contenir le public
- Tenez vous éloignés des murs
- Munissez-vous de chaussures adéquates
- Ne vous approchez pas des ouvertures donnant sur du vide
- Surveillez les enfants qui vous accompagnent et tenez-les par la main

Accès

- En venant de Montbrison ou de Boisset-St-Priest, à Margerie-Chantagret, direction Gumières ; à 2.2 km, après l'arrêt de car, prendre la route à gauche et suivre le fléchage « Le Rousset ».
- En venant de Saint-Bonnet-le-Château, à la sortie du bourg Saint-Jean-Soleymieux, à gauche, à la croix, prendre la route du stade, continuer tout droit sur 2.8 km, arrivée au château.

Contact

- M. Busseuil
- 06.08.45.24.08
- triskel.m@orange.fr
- <http://www.chateau-du-rousset.fr/>

Illustrations

1. Château, vue aérienne
2. Château, façade sud
- 3/4/5. Cuisine, Journées Européennes du Patrimoine

1.



2.



3.

4.



5.



Margerie-Chantagret - Le Centre Bourg

Un village à la croisée de routes, et... bien plus encore !

Le 16 juillet, les habitants de Margerie ont pu observer une sympathique équipe accompagnée de Mr le Maire et d'une partie du conseil, déambulant dans le centre du bourg, interrogeant les habitants micro à la main, prenant des notes, photographiant, et analysant ainsi, de façon bienveillante notre beau village.

Cette visite a fait suite à l'appel à candidature lancé par la Communauté d'Agglo Loire-Foréz dont l'idée est de fournir une assistance technique et financière qui pourrait permettre à certaines communes de revaloriser leur centre-bourg. Sur l'ensemble des demandes déposées, 5 dossiers ont été acceptés dont celui de Margerie-Chantagret.

Ce projet d'envergure nécessite un enchaînement logique de phases et d'étapes, depuis l'identification du besoin jusqu'à la mise en œuvre des demandes les plus urgentes.

Les architectes que nous avons reçues viennent d'Ambert, et bénéficient d'une expérience de plusieurs aménagements de ce type. Elles ont enquêté auprès de la population, analysé la cartographie, et discuté avec les élus. Les réunions publiques thématiques qu'elles ont organisées, afin de bien cerner les forces et les faiblesses de notre village, ont été bien remplies, très intéressantes et enrichissantes. Elles ont trouvé Margerie particulièrement aimé par ses habitants.

Plusieurs demandes ont été exprimées, plusieurs pistes sont donc explorées.

Enjeux espaces publics et circulation:

Le village s'est constitué au croisement de deux axes principaux (St-Etienne/Ambert et Montbrison/St-Bonnet-le-Château). Le centre de Margerie était déjà, lors du comptage des années 2010, traversé par plus de 5000 véhicules par jour. De manière générale l'aménagement du bourg ne reflète pas la convivialité, le sens de l'accueil et la richesse de sa vie associative.

Margerie dispose de plusieurs places. L'ancienne place principale, à vocation agricole avec son gour, qui était un lieu de vie bordé de fermes, est devenue, avec le temps un espace trop «minéral» et routier, ne donnant pas forcément envie de s'y arrêter. Les nouveaux enjeux sont donc d'y proposer de nouveaux usages, tout en préservant l'intégrité de l'espace disponible. Car il ne faut pas oublier que la vocation de cette place est d'accueillir les manifestations associatives, la fête foraine, le marché, le vide-grenier...etc.

Ainsi, l'idée serait de créer au cœur du village un espace commun convivial avec terrasse, bancs, abris, fontaine, arbres d'ombrage. Cet endroit serait aussi chaleureux et attractif pour les habitants que pour les gens de passage.

La création de ces aménagements mettraient en valeur le patrimoine et permettraient aussi une meilleure visibilité des commerces. Margerie propose des chemins de randonnée, des sentiers de balades (par ex. sentier de la Madone), la voie Bolène, croix classée du Casson, château.....Margerie se trouve sur le trajet de St Jacques de Compostelle, et bénéficie donc d'un réel potentiel touristique.

Margerie-Chantagret - Le Centre Bourg

Mais en premier lieu, et de façon urgente, il est indispensable d'apaiser la vitesse de circulation en entrées de bourg par des aménagements simples, et ainsi diminuer les nuisances dues à la traversée du carrefour central. L'enquête révèle aussi la nécessité de relier de façon sécurisée le bourg et ses équipements (école, city-stade) et incite à une réflexion sur des cheminements secondaires, permettant aux piétons de circuler en sécurité, et ainsi favoriser l'autonomie des enfants pour se rendre à l'école.

Enjeu habitat :

Peu de possibilités pour de nouveaux logements. Mais pour ceux-ci, il est important de les concevoir par une, ou plusieurs réalisations de grandes qualités. La réflexion se fait sur un style d'habitats «petit-collectif», comprenant plusieurs types d'appartements au sein d'une même construction située au cœur de petits jardins privatifs et d'une cour commune. Ce type de logements devra permettre à des personnes âgées ou dépendantes de se maintenir proches des commerces. Cette construction devra aussi fournir un appartement type familial. L'expérience montre que les modèles qui favorisent les échanges entre générations fonctionnent bien.

Enjeux activités et commerces:

Outre la nécessité d'améliorer la visibilité des commerces existants, il est ressorti de l'enquête une demande unanime de la part de la population et des élus. Cette demande est le retour d'un restaurant. Ce retour est en très bonne voie, amorcé par un porteur de projet privé très motivé.

Idem pour la création d'un gîte qui renforcera l'accueil touristique, et comblera la demande d'hébergement des convives lors de la location de la salle des fêtes.

Il y a bien sûr d'autres sujets à réflexion.

Cette enquête a permis d'avoir un avis expert et professionnel qui met en phase l'histoire du village, sa cartographie et ses contraintes avec les souhaits des habitants. Il va falloir effectuer les recherches de partenariats avec par exemple les écoles d'architecture et les lycées horticoles, bien connaître les aides qui seront à mobiliser afin de mettre en œuvre la feuille de route déjà ébauchée.

dominique bailly

Info Village

Ouvert en 2013 par Laura GRANDPIERRE, le cabinet d'ostéopathie de Margerie-Chantagret prend un nouvel envol.

Après plus d'un an et demi de collaboration, Sarah CHATAING POINTE prend la suite de Mme GRANDPIERRE, avec toute sa confiance. Elles travaillent toutes les deux de la même manière, en réalisant des manipulations douces afin de rétablir la mobilité de vos articulations, muscles, viscères, etc.

Le cabinet sera ouvert les lundis après-midi, mardis toute la journée, mercredi matin, vendredi après-midi, vendredis matin en semaines impaires et samedis matin en semaines paires.

Mme GRANDPIERRE continuant à exercer au cabinet un après-midi par semaine.

La prise de rendez-vous se fait toujours au 04.77.24.89.40 ou désormais directement en ligne sur Doctolib.fr





Les Croix de Margerie-Chantagret

Sous les tilleuls ombrageant la place des villages, à la croisées des chemins, partout où l'homme vit, passe ou repose, s'élèvent des croix.

La croix est un signe utilisé par toutes les civilisations. Au palais de Cnossos (Crête) une croix de Malte, de 2000 ans avant notre ère, fut découverte.

Avec l'Auvergne et la Bretagne, le Forez a le privilège de posséder le plus grand nombre de croix et les plus anciennes.

Les croix peuvent être classées selon les lieux où elles s'élèvent : de bourg, de chemins, de cimetière, de limites, de souvenirs, de fontaines, d'épidémie, de christianisation....

Les croix de Margerie-Chantagret sont le reflet de son histoire. Inclus dans la châtelainie de Lavieu jusqu'à la Révolution, le territoire de l'actuelle commune était traversé par des grands axes de communication (croix de chemins). Avec la création de la paroisse en 1860 et le renouveau spirituel du XIX^e siècle, les croix vont fleurir dans tous les hameaux. Sur la commune s'élèvent les croix de chemins des XIII^e/XVIII^e siècles et les croix de hameaux du XIX^e siècle.

Les matériaux utilisés pour la réalisation des croix de Margerie-Chantagret sont principalement : le granite, le fer forgé et la fonte moulée. Pour cette dernière, les croix se ressemblent car fabriquées en série et vendues sur catalogue. Une seule, provenant sûrement d'un atelier différent, se remarque par son originalité : la croix de Rossigneux.

Croix de chemin

1. La croix du Casson, située au bord de la voie de pèlerinage vers Saint-Jacques de Compostelle, la Bolène, est datée du XIII^e siècle. Elle possède une niche destinée aux oboles ;
2. La croix des Sarrazins du XV^e siècle est située au bord de l'itinéraire du pont de Saint-Rambert aux voies d'Auvergne par le prieuré de Gumières ;
3. La croix en pierre de Chassagneux est au bord du chemin allant du prieuré de Soleymieux à la châtelainie de Lavieu, par le moulin du Got ;
4. La croix du Mineur en fer forgé fleurdélinée du XVIII^e siècle se trouve au bord d'un axe important où se transportait le bois pour les mines stéphanoises ou les rambertes ;
5. Une croix en fer sur un fût de pierre est située sur le chemin allant de Margerie à la châtelainie de Montsupt ou Valensanges, par les moulins.
6. Un Christ archaïque est sculpté sur croisillon de pierre installé récemment le long du chemin du Marcoux. Il pourrait appartenir à la croix précédente

Croix de hameaux

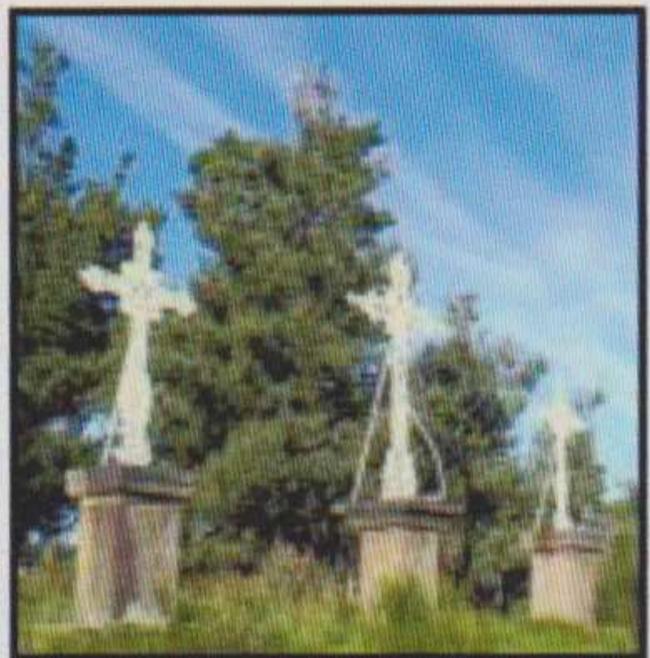
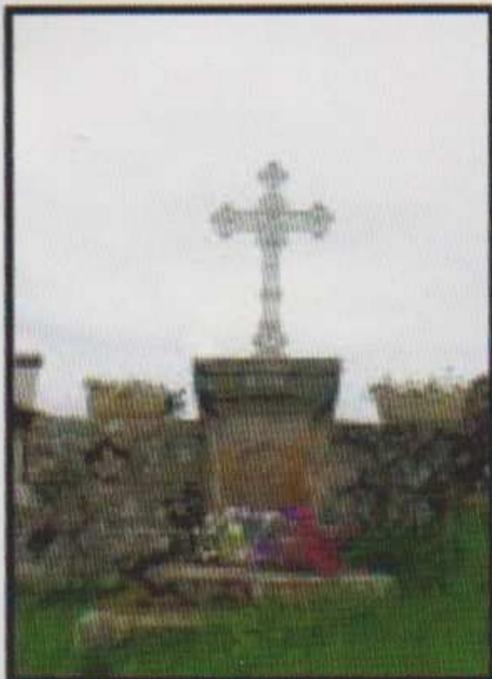
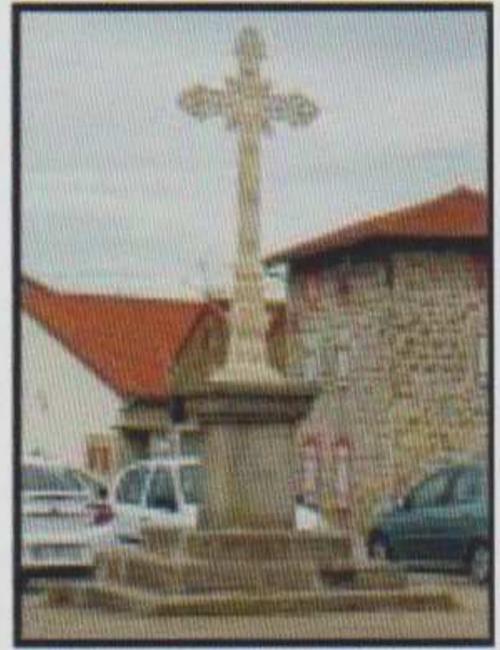
Sur les 10 hameaux de Margerie-Chantagret seulement 6 possèdent une croix. 4 croix sont datées : 1879 (7. Bussy) ; 1870 (8. Chassagneux) ; 1869 (9. Rossigneux) ; 1886 (10. Margerie). 2 croix n'ont pas de date mais semblent être du XIX^e siècle par leur iconographie : La Goutte (11) et Rivoire (12).

Calvaire

Du haut de ses 798m le suc de Bussy offre un panorama à 380° qui a favorisé très tôt l'implantation de population. Les romains s'installèrent sur les positions acquises et leur traces à Bussy sont nettement établies : quantité de pierres accumulées en murs larges, nombreux débris d'une tuilerie. En 1839, sur le suc de Bussy fut découvert des vestiges mérovingiens (cimetière).

Aujourd'hui trois croix (13) posées au sommet du suc dominant la commune. La croix centrale mesure 2m. Les croix latérales mesurent 1m50. En fonte moulée, elles ont été peintes en blanc. Les deux croix latérales sont ornées en leur centre d'un symbole représentant le sacré cœur.

La date de 1891 est inscrite sur le fût de la croix centrale. Une dame de Bussy a demandé la construction de ce calvaire dans ses dernières volontés. Est-ce en hommage au cimetière découvert par un ancêtre ?



Les photos de classe

